



FICHE  
ACTION

A1

THÉMATIQUE :  
ACCOMPAGNER L'ADAPTATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

## Organiser les diagnostics des exploitations

### OBJECTIF

- Accompagner les agriculteurs dans la réalisation de diagnostics climatiques de leur exploitation.
- Inciter au regroupement des démarches en proposant un appel à projet départemental.
- Agir auprès des assureurs pour faire baisser les coûts de l'assurance climatique.

### OBJET

La phase de diagnostic des exploitations est cruciale pour pouvoir identifier les leviers de l'adaptation au changement climatique (investissements nécessaires à la sécurisation de leur outil de production et/ou réorientation de leur production).

Ce diagnostic représente un coût non négligeable, surtout pour les petites exploitations.

Des économies d'échelles doivent être encouragées en groupant les démarches de diagnostic à l'échelle d'un territoire, d'une filière agricole, d'un groupement d'agriculteurs.

Il est proposé la création d'une table ronde annuelle avec l'ensemble des parties prenantes de l'assurance climatique, à commencer par les assureurs privés (Groupama...).

### BÉNÉFICIAIRES

- Exploitants à titre individuel
- Groupements d'agriculteurs
- Organismes de conseil qualifiés





FICHE  
ACTION

A2

THÉMATIQUE :  
ACCOMPAGNER L'ADAPTATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

## Soutenir la recherche et l'innovation en matière d'adaptation au changement climatique

### OBJECTIF

- Soutenir l'émergence de solutions innovantes pour l'adaptation des pratiques agricoles au changement climatique.

### OBJET

Financer les études filières et des expérimentations en bout de champ visant à l'adaptation des exploitations agricole au changement climatique.

Exemples :

- Aide à la recherche génétique de nouvelles variétés résilientes
- Accompagnement assurantiel aux expérimentations de nouvelles pratiques
- Expérimentations d'installation de panneaux photovoltaïques sur vergers et vignes
- Accompagnement à la mise en réseau des mesures météo et d'alerte
- Animation et appuis techniques collectif et individuel
- Information et diffusion de connaissances

### BÉNÉFICIAIRES

- Structures collectives publiques et privées
- Exploitants agricoles engagés dans l'expérimentation
- Groupements d'agriculteurs (GIE, GIEE et coopératives)





FICHE  
ACTION

A3

THÉMATIQUE :  
ACCOMPAGNER L'ADAPTATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

## Accompagner l'équipement en dispositifs de protection contre le gel en arboriculture

### OBJECTIF

- Permettre une meilleure résistance des vergers aux gels tardifs

### OBJET

Aide à l'équipement des arboriculteurs soumis au risque de gel tardif sur leur culture en matériel de prévention et de protection.

Financement des investissements préventifs (sondes, dendromètres, station météo) et protectifs (systèmes d'irrigation sur/sous frondaison, etc.)

### BÉNÉFICIAIRES

- Exploitants agricoles
- Coopératives agricoles

### CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Avoir préalablement réalisé un diagnostic d'exploitation





FICHE  
ACTION

B1

THÉMATIQUE :

SOUTENIR LA SÉCURISATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Aider à la création de nouvelles ressources en eau de surface pour l'agriculture (hors forage) et à la réhabilitation et optimisation des réserves existantes

OBJECTIF

- Permettre une meilleure résistance des vergers aux gels tardifs

OBJET

Une agriculture performante, rentable et durable a besoin d'eau, a fortiori sur les modèles agroécologiques sans intrants de synthèse.

La lutte contre les aléas climatiques de type gel mais aussi sécheresse, nécessite des volumes conséquents et donc des capacités de stockage notamment sur les épisodes hivernaux violents et massifs.

Ces ouvrages doivent permettre d'atteindre les objectifs productifs tout en garantissant l'équilibre avec le milieu (notion de débits réservés et de règlements d'eau).

Par ailleurs, les acteurs non agricoles qui viendraient financer les projets de réhabilitation, pourraient en contrepartie bénéficier d'une part de volumes réservés comme par exemple dans le cadre de la défense contre les incendies.

BÉNÉFICIAIRES

- Agriculteurs ; groupements d'agriculteurs, coopératives ; ASA, SDCI





FICHE  
ACTION

**B2**

THÉMATIQUE :  
SOUTENIR LA SÉCURISATION DE LA RESSOURCE EN EAU

## Soutenir les recherches et expérimentation sur les nouveaux usages de l'eau

### OBJECTIF

- Aider à l'émergence de projets de réutilisation des eaux usées (Réut) en agriculture

### OBJET

Financement des études et travaux de réutilisation des eaux usées en agriculture pour compléter les ressources mobilisables sur le territoire.

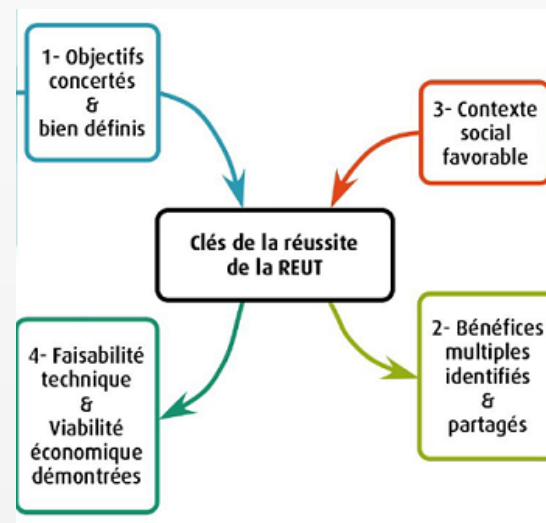
De tels projets permettraient de pallier les impossibilités réglementaires à la création de réserves dans les zones dites « Hors équilibre ».

### BÉNÉFICIAIRES

- Agriculteurs
- Collectivités locales et intercommunalités
- Syndicats d'assainissement

### CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Projet portant uniquement sur la Réut en Irrigation agricole





FICHE  
ACTION

B3

THÉMATIQUE :  
SOUTENIR LA SÉCURISATION DE LA RESSOURCE EN EAU

## Identifier le potentiel de la récupération d'eau de pluie des bâtiments agricoles

### OBJECTIF

- Diminuer les prélèvements d'eau pour l'agriculture dans le milieu naturel.
- Préserver les milieux humides.

### OBJET

Réaliser un travail de prospection pour :

- Identifier le potentiel mobilisable de récupération d'eau de pluie sur les infrastructures bâties (toiture des coopératives, bâtiments de plus de 500 m<sup>2</sup>, serres...).
- Établir la faisabilité technique et réglementaire de la récupération de ces eaux de toitures et de leurs usages.
- Proposer les modalités d'aide à la mise en œuvre de la récupération du pluvial agricole

Par ailleurs, les acteurs non agricoles qui viendraient financer ces projets, pourraient utilement bénéficier de ces nouveaux volumes comme dans le cadre de la défense contre les incendies.

### MODALITÉS

- Accueil au sein de la Direction de l'agriculture de la forêt et de l'environnement d'un stagiaire Ingénieur agronome sur une durée de trois à six mois
- Travail de terrain avec la profession et les partenaires
- Cartographie du potentiel

- Offre de stage diffusée dans le réseau universitaire à la rentrée 2023-2024





FICHE  
ACTION

C1

THÉMATIQUE :  
INITIER L'ENGAGEMENT VERS DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES

## Soutenir la création de formations à la transition agro-écologique

### OBJECTIF

- Mettre en place des formations à destination des agriculteurs pour les accompagner dans la transformation agroécologique de leurs exploitations.

### OBJET

La mise en œuvre dans les exploitations agricoles de la transformation agroécologique est encore aujourd'hui trop lente.

L'agroécologie ne se décrète pas, elle se pratique, elle se transmet, elle nécessite des formations mais qui sont indisponibles aujourd'hui.

Des projets se mettent en place ou se profilent en Lot-et-Garonne avec des approches pragmatiques et la volonté d'entrer en action rapidement. Le manque d'accompagnement, de formation, est un frein qu'il convient de lever en soutenant ces initiatives locales et en les relayant auprès de toute les filières agricoles lot-et-garonnaises.

### BÉNÉFICIAIRES

- Organismes de formation
- Collectivités locales
- Tout organisme proposant des formations ambitieuses sur le sujet





FICHE  
ACTION

C2

THÉMATIQUE :  
INITIER L'ENGAGEMENT VERS DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES

## Soutenir l'installation des nouveaux exploitants s'engageant dans une transformation agroécologique

### OBJECTIF

- **Inclure à l'installation de nouveaux agriculteurs en agroécologie.**
- **Soutenir la polyculture-élevage.**

### OBJET

Le Département propose de financer la transition agroécologique en ciblant les aides sur les nouveaux installés s'engageant dans un modèle d'agriculture plus résilient face au changement climatique.

Le changement de modèle pour une exploitation agricole ne peut se faire sans accompagnement, technique et financier, pour pallier les baisses transitoires de production, les transformations des ateliers (matériels spécifiques en conservation des sols par exemple ; aides à la stabilisation des cheptels, bien-être animal et des éleveurs).

La transformation agroécologique passe également par l'encouragement au maintien de la polyculture-élevage, l'élevage extensif garantissant notamment la préservation des prairies humides.

### BÉNÉFICIAIRES

- Jeunes Agriculteurs et Nouveaux Exploitants agricoles







FICHE  
ACTION

C3

THÉMATIQUE :  
INITIER L'ENGAGEMENT VERS DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES

## Accompagner l'émergence de filières alternatives économes en eau

### OBJECTIF

- Aider à la structuration des nouvelles cultures adaptées au changement climatique qui apparaissent en Lot-et-Garonne

### OBJET

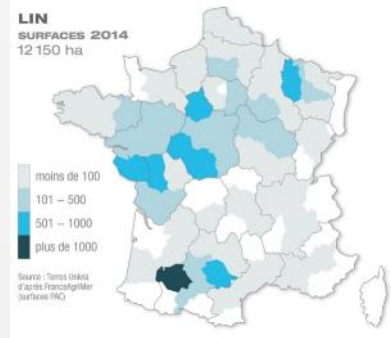
Le Lot-et-Garonne dispose encore des conditions pédoclimatiques suffisantes pour revendiquer le statut de jardin de la France mais face à l'évolution écoclimatique, la culture de l'anticipation est encore trop peu présente.

Une chute de rentabilité est annoncée d'un certain nombre de filières. Pour maintenir le tissu agricole donc territorial, il faut proposer l'émergence de nouvelles filières, adaptées aux conditions de demain.

Le Département doit aider à structurer ces nouvelles filières qui consomment peu d'eau et d'intrants.

### BÉNÉFICIAIRES

- Exploitants agricoles et filières
- Entreprises de collecte et de première transformation





FICHE  
ACTION

C4

THÉMATIQUE :  
INITIER L'ENGAGEMENT VERS DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES

## Revaloriser le programme de plantation de haies

### OBJECTIF

- Accélérer le rythme de plantation d'arbres dans le cadre du dispositif « L'Arbre Dans le Paysage Rural » (ADPR) et y intégrer les haies de protection contre les aléas climatiques.

### OBJET

Au-delà de ses bénéfices dans la protection contre l'érosion, l'amélioration de la biodiversité et des paysages, qui ne sont plus à démontrer, la haie peut apporter une protection climatique pour les cultures. Le dispositif annuel serait modifié pour ouvrir l'éligibilité à des essences arbustives/arborées présentant un intérêt dans la lutte contre les aléas climatiques.

### BÉNÉFICIAIRES

- Exploitants agricoles
- Sociétés à vocation agricoles
- Établissements d'enseignement agricole
- Communes et Intercommunalités
- Syndicats mixtes et autres structures compétentes dans le domaine de l'eau
- Propriétaires fonciers





FICHE  
ACTION

D1

THÉMATIQUE :  
ENCADRER LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS D'AGRIVOLTAÏSME

## Rédiger une charte départementale sur l'agrivoltaïsme

### OBJECTIF

- Encadrer les projets d'installation de panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles pour assurer la pérennité des deux activités

### OBJET

La loi d'accélération des énergies renouvelables a posé un cadre pour l'agrivoltaïsme. Les projets qui émergent aujourd'hui n'intègrent pas forcément tous les éléments de l'équation, qui doit assurer le maintien d'une activité agricole sur les sites équipés tout au long de leur exploitation.

Par ailleurs, les territoires compétents en urbanisme ne disposent pas d'un cadrage suffisamment cohérent. Des chartes existent par territoires (échelle des communautés de communes), basées sur la doctrine de l'Etat sur la réglementation du photovoltaïsme mais les documents existant ne répondant a priori pas aux attentes exprimées.

La rédaction d'une charte départementale permettrait d'afficher un cadre, de rappeler aux porteurs de projet les règles de l'agrivoltaïsme et d'écarter les projets allibi consommateurs de terres cultivables.





FICHE  
ACTION

E1

THÉMATIQUE :  
AUTRES AIDES AGRICOLES DÉPARTEMENTALES

## Aide à l'investissement en CUMA

### OBJECTIF

- Soutien aux achats collectifs de matériel agricole en vue d'adaptation des outils aux nouvelles méthodes de travail.

### OBJET

Face à l'augmentation générale de tous les coûts en matière d'équipement, la mutualisation est l'avenir de l'agriculture. Plus encore dans des modèles agroécologiques où les machines dédiées sont encore peu disponibles et trop chères face aux équipements conventionnels

Le réseau des CUMA est très important pour l'agriculture lot-et-garonnaise. La Région possède une enveloppe d'intervention pour accompagner les CUMA, que pourrait compléter le Département.

### BENEFICIAIRES

- Coopératives d'Utilisation du Matériel en Commun et leurs regroupements (CUMA)



**CUMA**   
LOT-ET-GARONNE  
LA PUISSANCE DU GROUPE